



Démarche graduée pour l'ensemble des cinq règles



1^{er} niveau

L'adulte intervient auprès de l'élève pour lui signaler son non-respect d'une règle de vie de l'école. **Il lui enseigne le bon comportement et lui assigne une conséquence logique.**

* L'intervention de niveau 1 est répétée à tous les niveaux de la démarche.

2^e niveau

L'adulte **juge qu'il doit compléter un billet d'information qui est remis rapidement au titulaire.**

3^e niveau

Le titulaire effectue une démarche de résolution de problèmes avec l'élève. **Une première information écrite, suivie d'une communication téléphonique, est donnée aux parents.**

4^e niveau

Une seconde information écrite est donnée aux parents sollicitant une rencontre.
Selon l'intensité et la fréquence du comportement

Démarche d'intervention lors des agirs majeurs

1 – Lors d'un manque de respect important ou d'un comportement mettant en danger l'intégrité physique ou morale de l'élève ou des autres, un arrêt d'agir est réalisé par un adulte témoin.

Référence : politique et plan contre la violence, code de vie.

2 – Retrait de l'élève sous la supervision d'un adulte. S'assurer de prendre soin de la victime et de l'informer des actions.

3 – La direction est informée. Celle-ci évalue s'il s'agit d'un comportement majeur.

4 – Si c'est le cas, la direction communique avec les parents et elle peut suspendre l'élève pour une demi-journée ou plus, à l'interne ou à l'externe. *Référence : fiche de suivi des actes, cartable noir.*

5 – La direction demande à l'enseignant de fournir du travail à l'enfant pour la durée de sa suspension. Une fiche de réflexion est ajoutée.

6 – Le retour de l'élève à l'école s'effectue en présence de ses parents, de la direction et des personnes concernées, si possible.

7 – Élaboration d'un plan de réintégration ou d'un PI si besoin.



Comportements de type majeur

- Bris de matériel ou vol;
- Non-respect à l'égard d'un adulte ou d'un élève :
ex. : gestes vulgaires, violents ou non-sécuritaires
- Non-respect à l'égard d'un adulte ou d'un élève :
ex. : paroles grossières, impolitesses, injures, moqueries, argumentations arrogantes;
- Intimidation;
- Autre.



Est-ce que je peux le régler seul (e)?

OUI

NON



Voir un adulte de l'école

Stopper la violence en 5 étapes



Voir les étapes pour gestion d'un conflit

Prendre soin de...:
-guider
-être explicite dans les étapes
-faire un suivi ensuite

Problème mineur?

- 1 Écoute réelle
- 2 Vérification

Problème majeur?

Violence?

Intimidation?

1 Arrêter le comportement observé.

2 Nommer le type de violence observé.

3 S'appuyer sur le code de vie: "À JDF, nous n'acceptons pas les comportements irrespectueux et blessants."

4 Exiger un changement de comportement et nommer qu'il y aura des mesures appliquées si la situation le nécessite.

5 Vérifier la situation auprès de la victime et remplir la fiche de signalement à la direction.



Investigation direction ou psychoéducatrice

Établir un processus de suivis et de support (victime, agresseur et témoin(s)).



Phrases types:

"La façon que je vais prendre pour t'aider est de ..."
"Je vais t'aider de cette façon..."
"Essaie cela et si ça ne fonctionne pas, reviens me voir."



Phrases types pour la victime:

"J'ai parlé à X et voici ce qui va se passer..."
"Tu n'es pas seul(e), je m'occupe de la situation..."
"Tu reviens me voir si tu ne te sens pas bien dans les prochains jours..."
"Ce que tu as vécu est difficile et tu as le droit de te sentir bien à l'école, voici ce que nous ferons pour faire cesser ..."